

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY
Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

Séance du 22 février 2018

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **22 février à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **16 février 2018**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – M. FELICANI – M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHREIBER – MME SCHWARZ – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN – MME PANO
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M MEDART
<i>Livردun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – MME GUENSER – M. HUET – M. KOCH – MME VILLEMIN
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA – MME GEOFFROY – M. KUHN
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. LAPORTE à M. MACHADO
<i>Livردun</i>	M. DOSE à MME GUENSER
Excusés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME LOZINGUEZ – MME RASCAGNERES-GARCIA
<i>Frouard</i>	MME DROUOT
<i>Montenoy</i>	M. POINT

N°06 – DB du 22/02/2018

Rapporteur : MME DOUGOUD

Création d'un Atelier Chantier d'Insertion
Demande de financement Fonds Social Européen (FSE)

Lors du conseil communautaire du 17 novembre 2016, l'assemblée communautaire a validé le projet de création d'un Atelier Chantier d'insertion porté par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

L'Atelier Chantier d'insertion fait partie des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), qui ont pour objectif de recruter, d'accompagner, d'encadrer et de former des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières en vue de faciliter leur retour à l'emploi, et notamment :

- les jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté ;
- les bénéficiaires de minima sociaux (RSA);
- les demandeurs d'emploi de longue durée ;
- les travailleurs reconnus handicapés

Les activités principales de ce chantier d'insertion seront le maraîchage et le bûcheronnage. Dans un souci d'optimisation des moyens, il est pertinent d'installer le chantier à proximité de la plateforme de fabrication et de stockage de plaquettes forestières, sur le site de la composterie à Marbache. C'est pourquoi, lors du conseil

communautaire du 4 mai 2017, les élus ont validé l'achat des parcelles AT 0110 (15 744 m²) et AT 0102 (1 795 m²) situées à Marbache et appartenant à monsieur Dumont, disposé à les vendre à un prix de 3,50 euros le mètre carré, soit un total de 61 386,50 euros. Pour rappel, lors du conseil communautaire du 28 septembre 2017, il vous a été proposé d'affecter l'aide financière de 14 700 euros obtenue dans le cadre de la convention de revitalisation 3^E international à cet achat.

Pour encadrer l'activité maraîchage, un encadrant technique d'insertion a été embauché le 18 décembre 2017. Concernant l'accompagnement socioprofessionnel, l'assemblée communautaire a validé la création d'un service commun avec la communauté de communes de Seille – Grand Couronné, qui portera le poste et établira avec le Bassin de Pompey une convention de mise à disposition pour 0,5 Equivalent Temps Plein.

Ce projet de chantier d'insertion s'inscrit pleinement dans l'axe prioritaire 3 « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » du Programme Opérationnel National (PON) du Fonds Social Européen pour l'Emploi et l'Inclusion en Métropole. Par conséquent, il vous est proposé d'autoriser le Président à faire une demande de financement FSE, en répondant à l'appel à projets plie du val de lorraine 2018.

Par ailleurs, et conformément aux exigences relatives à la demande de FSE, il vous est proposé d'approuver le plan de financement du chantier d'insertion présenté en annexe de cette délibération.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission Economie/Emploi du 8 février 2018,
- Après avis favorable du bureau,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Président à engager le Bassin de Pompey dans une demande FSE pour le chantier d'insertion.

APPROUVE le plan de financement du chantier d'insertion présenté en annexe de cette délibération.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGR LIC